

4
**CENTRES
DE LOISIRS
À BILLÈRE**

**3 > 5
ans**

**LA MAISON DE
LA PETITE ENFANCE**

07.66.73.79.53

Rue du PuyMORENS
09 50 01 69 27
**ACCUEIL DE LOISIRS
UNIQUEMENT**

**6 > 10
ans**

**LA MAISON
DE L'ENFANCE**

07.71.15.57.36

impasse Nederpeld
05 59 62 21 02
**ACCUEILS DE LOISIRS
SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF
INSCRIPTIONS ET ANNULATIONS**

**11 > 15
ans**

**LE SECTEUR
JEUNES**

07.71.20.65.30

**4 > 10
ans**

**LE JARDIN
DE TONI**

06.51.44.41.92

Allée du Lacaoû
05 59 72 57 56
**ACCUEIL DE LOISIRS
UNIQUEMENT**



LE PROJET

Notre Association adhère au projet éducatif des Francas. Nos structures sont habilitées et répondent à la réglementation de la DDCS. Nos centres de loisirs éducatifs sont des lieux d'apprentissage de vie en collectivité, ils permettent aux enfants et aux adolescents de construire leurs propres loisirs, de vivre des aventures et d'acquérir de l'autonomie. Grâce à des activités ludiques, nos équipes pédagogiques accompagnent vos enfants dans leur développement et leur épanouissement.



LES ACTIVITÉS

La Maison de l'Enfance, La Maison de la Petite Enfance et le Secteur Jeunes possèdent des espaces adaptés en fonction de l'âge des enfants : un terrain d'Aventures, une ludothèque-médiathèque et un espace multimédia... Sans oublier les spécificités de la ferme pédagogique du Jardin de Toni. Nous utilisons régulièrement les équipements sportifs et culturels de la ville de Billère (piscine, stades, gymnases, bibliothèque, salles de spectacles...) et d'autres ressources du territoire.



LES ACTUALITÉS

Toutes les actualités sur les projets, les activités, les inscriptions... sur notre site internet
www.maisonenfance64.fr



Nous écrire :



Maison de l'Enfance de Billère - impasse Nederpeld 64140 Billère - 05 59 62 21 02
accueil.maisonenfance64@gmail.com - **www.maisonenfance64.fr**

Vacances de printemps

DU MARDI 7 AU VENDREDI 17 AVRIL 2026

Nos centres de loisirs éducatifs
sont ouverts de

7H45 à 18H30

Possibilité d'accueil
et de départ échelonnés

**NOUS ACCEPTONS
UNIQUEMENT
LES DOSSIERS
COMPLETS**

**DÉBUT DES INSCRIPTIONS
MERCREDI 4 MARS
2026**

Les inscriptions sont traitées
par ordre d'arrivée des
dossiers **COMPLETS**.
Attention, les **trois premiers**
jours d'inscriptions, tous les
dossiers sont réceptionnés,
mais une **priorité** d'inscription
est accordée aux **billérois**

PORTAIL
FAMILLE



Retrouvez toutes les
INFORMATIONS ET DOCUMENTS
SUR NOTRE SITE :
www.maisonenfance64.fr



OÙ DÉPOSER VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION?



AU SECRÉTARIAT
sur les temps d'accueil



En ligne via le
PORTAIL FAMILLE



Dans la
BOÎTE AUX LETTRES



PAR EMAIL

ACCUEIL DES FAMILLES

PENDANT LES VACANCES :
TOUS LES MATINS : 9H00-12H00

PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE :
MARDI ET JEUDI : 13H00-17H00
MERCREDI : 9H00-12H00 ET 14H30-18H30

... ET PAR MAIL 24H/24...
ACCUEIL.MAISONENFANCE64@GMAIL.COM

1 enfant = 1 fiche

Partie à retourner au secrétariat

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : Âge :

BILLEROIS OUI NON

Votre Mode de règlement : Prélèvement automatique Espèces Chèque CESU ANCV

Adresse mail pour envoi des FACTURES, si le service n'est pas activé.

Email :

Des MODIFICATIONS à apporter au dossier (n° de tel, adresse, email, allergies,...) c'est ici :
.....

Vacances printemps 2026

DEVIS pour prise en charge : **OUI NON** Réfèrent :

STRUCTURE SOUHAITÉE* :

Accueil des enfants : 7h45—18h30

Maison de la Petite Enfance 3 à 5 ans

Maison de l'Enfance de 6 à 10 ans

Jardin de Toni de 4 à 10 ans

Secteur Jeunes de
11 - 15 ans
(ou à partir de la 6ème)

	SEMAINE 1					SEMAINE 2				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
	06	07	08	09	10	13	14	15	16	17
MATIN	F									
MIDI	É									
APRÈS-MIDI	R									
	I									
	É									

Ce document vaut réservation sous réserve d'une validation par e-mail, selon les places disponibles, d'un dossier complet et du paiement à jour de vos factures en cours. Je déclare exacts les renseignements indiqués sur la fiche d'inscription, J'atteste avoir pris connaissance de toutes les informations présentées dans le dernier règlement intérieur adopté à l'Assemblée Générale du 16 mai 2025, disponible sur la page [administratif de notre site maisonenfance64.fr](http://administratif.de.notre.site.maisonenfance64.fr) et téléchargeable ici ou à l'aide du QR code suivant, et je m'engage à les respecter.



Date : Signature obligatoire :

CADRE RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT

AR...../.....

Dossier incomplet/.....

☐ Copie des vaccins à jour et nominatif

☐ Assurance en cours de validité

☐ PA RIB + SEPA complété et signé

☐ Règlement intérieur - complété et signé

☐ Impayé€

☐ Dossier complet/.....

☐ Liste d'attente/.....

☐ Validation/.....

☐ Inscription annulée/.....

☐ Commentaire



Vacances printemps 2026

Partie à conserver

Accueil des enfants :
7h45—18h30

J'arrive avec des vêtements de saison et dans mon sac il y a :



Moins de 6 ans

- Une gourde
- Le doudou
- Un change

Plus de 6 ans

- Une gourde

Pour le Jardin de Toni :

- Des boîtes en caoutchouc en fonction du temps
- Une Paire de Chaussons (pour les moins de 6 ans uniquement)

Accueil des enfants : 7h45—18h30

STRUCTURE SOUHAITÉE* :

Maison de la Petite Enfance 3 à 5 ans

Maison de l'Enfance de 6 à 10 ans

Jardin de Toni de 4 à 10 ans

Secteur Jeunes de
11 - 15 ans
(ou à partir de la 6ème)

	SEMAINE 1					SEMAINE 2				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
	06	07	08	09	10	13	14	15	16	17
MATIN	F									
MIDI	É									
APRÈS-MIDI	R									
	I									
	É									

Pièces à fournir pour l'inscription (si pas déjà fournies)

Plaquette d'inscription complétée, datée et
signée

Récépissé du règlement intérieur complété et
signé

Attestation d'assurance en cours de validité

Copie des vaccins obligatoires

Règlement des factures antérieurs

Le RIB + mandat SEPA ou à défaut le solde de
la réservation

Autre (PAI, Jugement, Attestation AEEH...):
.....

Pendant le TEMPS SCOLAIRE

Accueil des familles :

Mardi et jeudi : 13h00-17h00

Mercredi : 9h00-12h00 et 14h30-18h30

Pendant LES VACANCES

Accueil des familles :

Tous les matins de 9h00 à 12h00

Nous contacter :

05 59 62 21 02 ou accueil.maisonenfance64@gmail.com

Plus d'infos : maisonenfance64.fr

• Si vous souhaitez modifier votre réservation via le portail famille, le délai de modification / d'annulation est de 8 jours ouvrés avant la date d'arrivée de votre enfant. (exemple: Vous souhaitez annuler un vendredi, il faut avoir fait la demande le mercredi de la semaine précédente).

• Vous pouvez faire une demande d'annulation par mail auprès du secrétariat jusqu'à 4 jours ouvrés avant la date concernée. (ex : Vous souhaitez annuler un mercredi, il faut avoir fait la demande le jeudi de la semaine précédente) pour ne pas être facturé.

• Après réservation, toute absence non justifiée dans les temps sera facturée.

• Avec un certificat médical seul le repas vous sera facturé (à fournir dans un délai de 8 jours).

TOUJOURS PRÉVENIR EN CAS D'ABSENCE !

Avec le soutien et la participation financière de :

